

**Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 4 avril 2022  
à la salle municipale située au 258, chemin Saint-Joseph à Saint-Joseph-de-  
Mékinac.**

Sont présents : M<sup>me</sup> Lise Roy Guillemette, mairesse  
M. Éric Roberge, conseiller siège numéro 1  
M. Réjean Lahaie, conseiller siège numéro 2  
M. Éric Senécal, conseiller siège numéro 3  
M<sup>me</sup> Sylvie Brouillette Éthier, conseillère siège numéro 4  
M. Michel Boucher, conseiller siège numéro 5  
M<sup>me</sup> Diane Moody, conseillère siège numéro 6

Les membres présents forment le quorum et comme ils sont tous présents, il est convenu de commencer la réunion à 19 h 30.

**Ouverture de la séance**

La séance est ouverte à 19 h 30 par Lise Roy Guillemette, mairesse de Trois-Rives. Marie-Josée Jean, directrice générale et greffière-trésorière, fait fonction de secrétaire.

2022-04-50

**Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Sylvie Brouillette-Éthier, appuyée par Diane Moody et unanimement résolu, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté, avec la mention que le point « Questions diverses » demeure ouvert.

2022-04-51

**Approbation du procès-verbal de la séance du 7 mars 2022**

Considérant que les membres du Conseil municipal de Trois-Rives ont préalablement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 7 mars 2022 ;

En conséquence, il est proposé par Éric Roberge, appuyé par Éric Senécal et unanimement résolu de l'approuver, avec dispense de lecture.

2022-04-52

**Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) –  
Envoi de la programmation de travaux**

ATTENDU QUE :

- La municipalité a pris connaissance du *Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023*;
- La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Éric Senécal, appuyé par Michel Boucher et unanimement résolu que la municipalité de Trois-Rives:

- S'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- S'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;
- Approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version 5 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;
- S'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;
- S'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.
- Atteste par la présente résolution que la programmation de travaux version 5 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

2022-04-53

**Programme d'aide à la voie local du ministère du Transport – Volet entretien du réseau local (ERL)**

Attendu que le ministère des Transports a versé une compensation de 74 738 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2021;

Attendu que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

Pour ces motifs, sur une proposition de Diane Moody, appuyée par Réjean Lahaie il est unanimement résolu et adopté que la municipalité de Trois-Rives informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à la voirie locale.

2022-04-54

**Audit de conformité - Transmission des rapports financiers**

La Commission municipale du Québec, plus précisément la Vice-présidence à la vérification transmet la version définitive du rapport d'audit portant sur la transmission des rapports financiers à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) en vertu de l'article 86.7 de la Loi sur la Commission municipale

Considérant que le rapport d'audit de conformité qui en a découlé et qui portait sur la transmission des rapports financiers pour les années 2016 à 2020 a été transmis aux membres du Conseil municipal de Trois-Rives par la directrice générale, avant leur publication, conformément à la loi;

Considérant qu'il est déposé à la présente séance du conseil;

En conséquence, il est proposé par Sylvie Brouillette Éthier, appuyée par Diane Moody et unanimement résolu, que le Conseil municipal de Trois-Rives confirme le dépôt du rapport d'audit de conformité de la Commission municipale du Québec sur la transmission des rapports financiers transmis à la Municipalité de Trois-Rives.

2022-04-55

**Demande d'autorisation de stationnement d'une remorque citerne au centre communautaire de Grande-Anse pour la vidange des fosses septiques**

Il est proposé par Michel Boucher, appuyé par Éric Sénécal; et unanimement résolu, que le Conseil municipal de Trois-Rives autorise Énergycycle à stationner une remorque citerne au centre communautaire situé au 4457, route 155 à Grande-Anse, dans le but de minimiser les coûts et les impacts négatifs liés à un transport par camion Juggler<sup>MC</sup>

durant la période de vidange des fosses septiques, à partir du 1<sup>er</sup> mai et cela jusqu'à la vente du centre communautaire.

**2022-04-56      Date de réouverture de l'écocentre et décision sur les tarifs d'utilisation**

Sur la proposition d'Éric Senécal, appuyée par Michel Boucher il est unanimement résolu d'ouvrir, tous les samedis de 9 h à 12 h à partir du samedi 7 mai 2022, l'écocentre de Trois-Rives. Il est également résolu que le service d'utilisation de l'écocentre par les citoyens de Trois-Rives leur soit offert gratuitement encore cette année, dans le but de minimiser les contacts en ce contexte de pandémie.

**2022-04-57      Nomination des gardiens et fixation de leurs conditions de travail**

Sur la proposition d'Éric Roberge, appuyée par Sylvie Brouillette-Éthier il est unanimement résolu de nommer Claude Trudel responsable de l'écocentre de Trois-Rives, et d'embaucher Michel Saint-Arneault afin que l'écocentre soit ouvert tous les samedis. Il est également résolu que le taux horaire soit fixé à 18 \$ / h pour un total de 4 h chaque samedi et de rembourser les frais de déplacements.

**2022-04-58      Contrat d'entretien de la génératrice de la COOP de la solidarité de Mékinac**

Considérant les frais élevés de déplacement pour l'entretien de la génératrice par Génératrice Drummond, en conséquence, il est proposé par Sylvie Brouillette-Éthier, appuyée par Diane Moody et unanimement résolu, de demander à l'entreprise que l'entretien des deux génératrices se fasse le même jour que celle de la municipalité afin de réduire les coûts.

**2022-04-59      Collecte d'encombrants 2022 par Service Cité Propre**

Considérant qu'il a été convenu que la collecte des encombrants se fasse le 5 juillet 2022, en même temps que la collecte régulière, pour les secteurs de Grande-Anse, Rivière-Matawin et Saint-Joseph-de-Mékinac;

Considérant que Service Cité Propre inc. demande 650 \$ pour effectuer ce travail;

En conséquence, il est proposé par Réjean Lahaie, appuyé par Michel Boucher et unanimement résolu, d'accepter cette soumission

2022-04-60

**Fixation du coût de la collecte des encombrants aux lacs du Missionnaire, Mékinac, aux Loutres et Dumont par Grégoire Richard**

Considérant que Grégoire Richard demande 145 \$ du voyage pour effectuer la collecte des encombrants aux lacs du Missionnaire, Mékinac, aux Loutres et Dumont;

En conséquence, il est proposé par Réjean Lahaie, appuyé par Sylvie Brouillette-Éthier et unanimement résolu, d'accepter cette soumission.

2022-04-61

**Appui à l'organisme Mis-Mek-Communautaire - Demande d'aide financière dans le cadre du Fonds régions et ruralité – volet 2**

Considérant que l'organisme Mis-Mek-Communautaire projette la modernisation du camping dont le coût est évalué à 11 552 \$ visant à optimiser les opérations administratives afin de faciliter les réservations des campeurs ;

Considérant qu'une demande d'aide financière en ce sens sera présentée par cet organisme à la MRC de Mékinac dans le cadre du Fonds régions et ruralité – volet 2;

Considérant que ce projet local doit préalablement être approuvé par le Conseil municipal avant d'être traité;

En conséquence, sur la proposition d'Éric Roberge appuyée par Diane Moody il est unanimement résolu, que le Conseil municipal de Trois-Rives appuie l'organisme Mis-Mek-Communautaire dans sa démarche de demande d'aide financière auprès de la MRC de Mékinac et accepte que cette dernière lui octroie un maximum de 9 241 \$ à même l'enveloppe locale du Fonds régions et ruralité – volet 2.

2022-04-62

**Approbation rapport sur les activités de l'année 2021 du Service Sécurité Incendie (S.S.I.) de la Régie intermunicipale d'incendie de la Vallée du Saint-Maurice**

Considérant le dépôt du rapport des activités de l'année 2021 du S. S. I. de la Régie intermunicipale d'incendie de la Vallée du Saint-Maurice, daté du 19 janvier 2022;

Considérant que le Conseil municipal de Trois-Rives en a pris connaissance;

En conséquence, il est proposé par Michel Boucher, appuyée par Réjean Lahaie et unanimement résolu que le Conseil municipal de Trois-Rives approuve ce rapport.

2022-04-63 **Demande d'aide financière du Club FADOQ (Fédération de l'Âge d'Or du Québec) de Saint-Joseph-de-Mékinac**

Considérant la demande du Club FADOQ de Saint-Joseph-de-Mékinac à l'effet d'obtenir une aide financière égale au montant de leurs taxes municipales 2022 (647,23 \$), en rapport avec l'immeuble situé au 209, chemin Lejeune ;  
En conséquence, il est proposé par Éric Sénécal, appuyé par Sylvie Brouillette-Éthier et unanimement résolu, que le Conseil municipal de Trois-Rives accorde le soutien financier demandé.

2022-04-64 **Semaine de l'action bénévole**

Dans le cadre de la semaine de l'action bénévole, le centre d'action bénévole (CAB) Mékinac invite organismes, associations, bénévoles du territoire et municipalités à prendre le temps de dire MERCI à tous les bénévoles impliqués dans la communauté de Mékinac;

En conséquence, il est proposé par Éric Sénécal, appuyé par Sylvie Brouillette-Éthier et unanimement résolu, que le Conseil municipal de Trois-Rives nomme Estelle Charbonneau et André Bergeron bénévoles de l'année. Deux billets au coût de vingt dollars chacun seront achetés afin de leur permettre d'assister à l'événement de reconnaissance.

**Demande d'Énercycle de limiter la collecte du contenu du bac noir une fois toutes les deux semaines à compter du printemps 2023**

Considérant le manque d'information le conseil prendra position ultérieurement.

**Correspondance**

La lettre suivante a été portée à l'attention du Conseil savoir :

- De Michel Saint-Arneault qui demande au Conseil municipale de Trois-Rives d'adresser des remerciements à Yvon Beaulieu pour ses dix-huit années à la barre du Service des Loisirs Mékinac inc.

2022-04-65 **Sur la proposition de Michel Boucher appuyée par Éric Sénécal il est unanimement résolu d'attester de ce dépôt**

**Rapport de dépenses**

La secrétaire-trésorière dépose le rapport des dépenses payées selon l'article 5 du règlement 07-09 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire, totalisant 15 279,20\$ dont voici le détail :

Salaire administration	Sem. du 5, 12, 19 et 26 mars	8 248,24
Salaire urbanisme et zonage	Sem. du 5, 12, 19 et 26 mars	705,22
Nancy Parisella	Service de conciergerie - mars	700,00
Lise Roy Guillemette	Rémunération et allocation mars	1 235,58
Réjean Lahaie	Rémunération et allocation mars	373,34
Éric Roberge	Rémunération et allocation mars	423,34
Éric Senécal	Rémunération et allocation mars	423,34
Sylvie Brouillette Éthier	Rémunération et allocation mars	423,34
Michel Boucher	Rémunération et allocation mars	423,34
Diane Moody	Rémunération et allocation mars	383,34
Paroisse St-François	Dîner des voisins en août prochain	1 000,00
Novexco	Fournitures de bureau	93,80
Hydro-Québec	Électricité garage et patinoire	459,72
Xerox Canada ltée	Photocopies de documents	75,94
MRC de Mékinac	Renouv. de bail expl. sable et gravier	307,00
Construction DJL	Remboursement trop payé	3,66

2022-04-66 Sur la proposition de Diane Moody, appuyée par Réjean Lahaie il est unanimement résolu d'attester de ce dépôt.

2022-04-67 **Approbation de la liste des comptes à payer**

Sur la proposition d'Éric Senécal, appuyée par Michel Boucher il est unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives approuve la liste des comptes à payer au 4 avril 2022 totalisant 47 482,44 \$.

Régie incendie Val. St-Maurice	Remise subv. et déficit cum. de 2021	6 305,00
Lise Roy Guillemette	Frais de déplacement mars	197,68
Réjean Lahaie	Frais de déplacement mars	84,00
Sylvie Brouillette Éthier	Frais de dépl. mars + formation des élues	252,91
Michel Boucher	Frais de déplacement mars	153,60
Éric Roberge	Frais de déplacement mars	98,40
Éric Senécal	Frais de déplacement mars	20,40
Sylvie Beaulieu	Frais de déplacement mars	69,60
Receveur Général	Ret. et cot.fédérales 3 mois	6326,60
Ministre du Revenu	Retenues et cot. prov, cnesst mars	4 577,22
Christian Auclair	Installation balayeuse centrale	200,00
L'Hebdo Mékinac	Avis public-de consult.maison tourisme	935,90
CNESST	Cotisation annuelle	64,84
Soc. Exploi. Forest.Nord-Joli	Location site écocentre	3 941,80
Communication Oz Design	Conception de carte touristique	5 348,64
Télébec	Service téléphonique	125,07
Service Cité Propre inc	Collecte et transport ordures mars et coût des conteneurs	6 474,00

Hydro-Québec	Éclairage hôtel de ville	876,11
FQM Assurances inc.	Modification à l'assurance des biens	1 685,14
Télécommunications Xittel	Service téléphonique	36,89
Municipalité Grandes-Piles	Services rendus inspecteur janvier et frais de déplacement	634,74
Coopé de solidarité Mékinac	Produits d'entretien et divers	27,09
La Capitale Assureur	Assurances collectives avril	219,60
CRSBP centre du Québec	Fournitures de bibliothèque	89,11
Mach. W. St-Arnault & fils	Dégelage de ponceaux et fossés chemin Mékinac, Missionnaire et Lac-aux-Loutres	8 738,10

### **Paielement préautorisé**

Régime retraite des employés	Cotisations régime mars	1 771,74
------------------------------	-------------------------	----------

### **QUESTIONS DIVERSES**

#### **2022-04-68 Vente du camion F-150 2002**

Considérant l'inutilisation du camion F-150 2002 depuis l'automne dernier ;

Considérant qu'une inspection et que des réparations seraient nécessaires afin d'assurer des déplacements sécuritaires ;

Sur la proposition d'Éric Senécal, appuyée par Michel Boucher il est unanimement résolu, d'autoriser la directrice générale à faire évaluer le véhicule afin de le vendre.

#### **2022-04-69 Station lavage de bateaux**

Sur la proposition de Sylvie Brouillette-Éthier, appuyée par Éric Senécal il est unanimement résolu, de faire produire et de voir à l'installation d'affiches qui indique l'emplacement de la station de lavage de bateaux au camping Mis-Mek communautaire.

#### **2022-04-70 Service d'un ingénieur**

Considérant que le service d'ingénierie de la MRC de Mékinac manque de temps pour notre municipalité et ne qu'il ne peut l'accompagner pour la réalisation de ses travaux.

Considérant que les projets de remplacement du ponceau du chemin du Lac-aux-Loutres et les travaux sur le chemin de la Rivière nécessitent les services d'un ingénieur;



En conséquence, il est proposé par Réjean Lahaie, appuyé par Michel Boucher et unanimement résolu d'autoriser la directrice générale à demander des soumissions pour obtenir les services d'un ingénieur.

### **Clôture de la séance**

2022-04-71

Il est proposé par Éric Roberge, appuyé par Diane Moody et unanimement résolu par le conseil, d'autoriser la levée de l'assemblée.